

LE PREMIER BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 6 FÉVRIER. IL S'ÉLÈVE À 96 956 140 €. Malgré des contraintes financières de plus en plus fortes qui pèsent sur les collectivités, ce budget reflète la politique volontariste en faveur de l'emploi et de la solidarité territoriale. Cette dernière s'exprime par l'extension des services publics aux 55 088 habitants du territoire. L'important volume financier dédié à l'investissement - 27 970 647 € - profite directement à l'économie locale. Il témoigne de la priorité que donnent les élus au développement économique et à l'emploi. Quelques exemples de la répartition du budget 2014.

7 218 450 € POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS



- 4 000 000 € pour les zones d'activités économiques : aménagement, extension et entretien des zones existantes : Eurolacq 2 à Artix, N'haux et La Geüle à Arthez-de-Béarn, Loupien à Monein, Louis et Naude à Orthez, zones de Biron et d'Os-Marsillon.
- 2 380 000 € seront affectés à des projets d'implantation et de développement d'entreprises ainsi qu'à un fonds d'intervention industriel; par exemple : aide à la construction d'une usine de polyacrylonitrile à Lacq par le groupe Toray pour un investissement total de 132 190 000 €.
- 408 390 € pour favoriser le développement du commerce et de l'artisanat : soutien financier aux entreprises qui ont un projet de développement; organisation de marchés à thème et de foires; subvention à l'office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq.
- 430 060 € de participation au fonctionnement des offices de tourisme Béarn des gaves et Cœur de béarn.

3 869 350 € POUR RENFORCER LE SERVICE AU PUBLIC



- 3 354 350 € : subventions aux lycées, aide aux devoirs pour les 3373 écoliers et les 2379 collégiens et lycéens du territoire; aide financière aux étudiants; coût de fonctionnement des crèches d'Orthez et de Lagor; construction des crèches d'Arthez-de-Béarn, de Sault-de-Navailles, de Baigts-de-Béarn et de Puyoô.
- 280 000 € : pour financer le transport à la demande Mobilacq 64 qui dessert, depuis le 1^{er} février, les 61 communes de la communauté de communes de Lacq-Orthez.
- 235 000 € : participation à l'acquisition d'instruments, de mobilier et à la fin de la construction de l'école de musique d'Orthez.

11 339 247 € POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



- 9 714 747 € pour financer des travaux de voirie et de mise en sécurité, de rénovation de l'éclairage public, d'entretien des espaces verts et des bâtiments des 61 communes.
- 1 100 000 € pour l'aménagement numérique du territoire : montée en débit, étude et aménagement des points de raccordement.
- 524 500 € pour financer des dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé, à la production de logements à prix maîtrisés, à l'accession à la propriété et à la réhabilitation de logements communaux.

1 505 000 € EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



- 600 000 € pour financer le dispositif d'aide aux économies d'énergie aux particuliers et aux communes: travaux d'isolation thermique de la toiture, des murs, des sols et planchers, des menuiseries extérieures, participation à des équipements utilisant le soleil ou des équipements de chauffage au bois.
- 905 000 € pour financer des travaux au centre d'enfouissement technique d'Orthez; pour rénover les déchetteries d'Orthez et de Ramous et pour l'achat de matériel nécessaire à la gestion des déchets.